

PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ALOS
LE 7 OCTOBRE 2020

ETAIENT PRESENTS

Laurent BRACHET	Adeline MAUDUIT
Sylvain CAPOT	Jean-Pierre MOLE
Jacques DE RAYMOND CAHUSAC	Marie-Murielle PUJOL
Brigitte DURAN	Martine TAJAN
Alain DURAN	Alain TORTET

EXCUSEE

Pascaline SOMPOUGDOU

SECRETAIRE DE SEANCE

Martine TAJAN

PRESIDENT DE SEANCE

Alain TORTET - Maire

ORDRE DU JOUR

- Approbation du précédent Procès-Verbal

DELIBERATIONS

- CCCP renouvellement « voirie » sous mandat
- Etat d'assiette 2021
- CNFPT Approbation du Règlement Intérieur portant définition des orientations concernant la formation des Elus et modalités de mise en œuvre
- DM Régularisation Groupe Folklorique « Les Bethmalais »
- Vente PUJOL / ALOS

QUESTIONS DIVERSES

- Nouvel emplacement des ruches
- Achat panneaux électoraux
- Abattage d'arbres
- Pont à La Rivière
- Repas de fin d'année

Le quorum étant atteint, la séance débute à 20 heures

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2020

VOTE

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DELIBERATIONS

• **CCCP renouvellement « voirie » sous mandat**

La CCCP renouvelle son adhésion concernant la « voirie ». Une « Convention » sera établie entre la CCCP et la Commune. La Commune fera une « Demande de Travaux ». L'Entreprise présentera son « Devis ».

La CCCP gère les « Demandes de Subventions » (DETR) qui seront accordées à hauteur de 50 %.

Les travaux prévus pour 2021 concernent la 2^{ème} tranche de la Coumanie et de la Lauzère. Le budget prévisionnel se situe dans une fourchette de 25 000 à 30 000 €.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

• **Etat d'assiette 2021**

Dans le cadre de la gestion de la Forêt, une coupe est prévue en 2021. Elle se situe près de la cabane des chasseurs. Un éclaircissement sera effectué sur de jeunes pousses d'arbres. Suivant l'offre proposée par les acheteurs, la commune validera ou pas cette vente.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

• **CNFPT - Approbation du « Règlement Intérieur » portant définition des orientations concernant la formation des Elus et modalités de mise en œuvre**

Tous les Elus peuvent bénéficier de cette formation, adaptée à leurs fonctions.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

• **DM Régularisation groupe folklorique « Les Bethmalais »**

Suite à une erreur de versement de subvention au profit de ce groupe folklorique, une régularisation a été effectuée.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

• **Vente terrain PUJOL/ALOS**

Monsieur PUJOL souhaite acquérir la parcelle située derrière la Salle Communale. Un Géomètre bornera le terrain le 23 Octobre 2020. Le prix de vente est fixé à 150 €.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- **Cession parcelles à la Communauté de Communes Couserans Pyrénées**

Les parcelles B 1265 et B 1266 issues de la division de la parcelle cadastrée B953 aux lieux-dits Daupied et Houmateix doivent être cédées gratuitement à la CCCP dans le cadre de l'acquisition d'immeubles pour protéger le captages d'eau potable (périmètre de protection immédiate).

Tous les frais liés à cette opération seront supportés par la CCCP.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- **Subvention exceptionnelle aux communes des Alpes Maritimes**

Suite à la tempête « Alex » qui a ravagé les vallées de la Vésubie, de la Roya et de la Tinée provoquant des inondations destructrices, un appel aux dons a été lancé.

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 200 €.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- **Demande DSIL pour le logement de la mairie**

La Préfecture demande de délibérer à nouveau afin de présenter le dossier DSIL qui avait été refusé en 2018 afin de le représenter cette année.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- **Rapport d'Activité de la C.C.C.P. 2019**

Lecture est faite, par Monsieur le Maire, de cet Edito.

Ce document est consultable en Mairie.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Questions diverses

- **Nouvel emplacement des ruches**

Monsieur CAUSSON – Apiculteur, souhaite installer des ruches supplémentaires. Cette demande lui est accordée.

- **Achat de panneaux électoraux**

Afin de faire face aux prochaines élections Départementales, Régionales, l'achat de panneaux électoraux est indispensable. Coût de 6 panneaux : 680 €.

- **Abattages d'arbres**

Des arbres sont susceptibles de tomber, en cas de fortes intempéries, au lieu-dit « Nestri » sur l'ancien chemin communal et au branchement de « Sarrat du Bouch ». Ces chutes vont, inévitablement, endommager la route communale. Une équipe de Conseillers Municipaux se charge de relever les numéros de parcelles où se situent ces arbres. Les propriétaires seront informés par courrier « RAR ». Ils devront effectuer leur coupe dans un délai de 6 mois. En cas de non-respect de ce délai, l'abattage sera exécuté par une Entreprise et la facture sera adressée aux propriétaires.

Tous les arbres jugés dangereux, sur des propriétés privées, seront répertoriés et les propriétaires en seront informés dans les meilleurs délais.

- **Pont à La Rivière**

Des sondages ont été effectués et un Compte-Rendu a été remis à la Mairie. Les poteaux bétons installés, depuis plusieurs années, et qui forment une petite cascade, doivent être enlevés. Ils doivent être remplacés par un enrochement. Coût des travaux : 25 000 €
Vu le coût de ces travaux et n'ayant pas une urgence absolue il est décidé de reporter cette intervention.

- **Repas de Fin d'Année**

Chaque année, ce repas regroupe un grand nombre d'Alosiens et d'Alosiennes. Avec regret, le repas de 2020 est annulé. La pandémie du COVID-19 sévit toujours et nous ne pouvons pas prendre le risque de mettre en contact un trop grand nombre de convives.

- **Protection Secrétariat**

Des panneaux plexiglass transparents vont être installés au Secrétariat de la Mairie. Les normes sanitaires, en vigueur, seront respectées. Nous rappelons que le port du masque est OBLIGATOIRE dès l'entrée dans la Mairie.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Madame SOMPOUGDOU Pascaline.



L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30